



Liste des terrains nécessitant une autorisation préalable du Président ou d'un instructeur.

En orange, les terrains à qualification de site indispensable, et imposée par l'Autorité.

En rouge les terrains délicats nécessitant un entraînement particulier ou un briefing complet.

Saint Barthélémy TFFJ (qualification requise).

Barbuda TAPH (terrain court et en mauvais état. Danger au décollage dû à un pylône et ligne électrique)

Saint Eustache TNCE (fortes turbulences en finale et courte 06 si vent du Nord Est supérieur à 10 Kt)

Montserrat TRPG (courte finale et décollage dangereux. Qualification requise).

Baillif TFFB (qualification requise).

St François TFFC (Finale et décollage 11 dangereux en raison d'obstacles)

Les Saintes TFFS (Qualification requise).

Melville Hall TDPD (approche délicate en 09)

Canefield TDCF (Turbulences Très Dangereuses si Alizés ; RMG dangereuse en 19)

Ste Lucie Charles TLPC (prudence en 09 si vent soutenu du Nord Est)

St Vincent TVSV approche délicate et décollage dangereux (vent arrière)

Bequia TVSB (danger en finale 12 si vent du Nord Est)

Mustique TVSM (Qualification requise).

Union TVSU (approche délicate en 08 et danger si vent du Nord Est)

Carriacou TGPZ (décollage dangereux en 09 (forêt en bout de piste))

Attention: pour les terrains de langue anglaise, l'Autorité impose de posséder en état de validité la compétence linguistique de langue anglaise (au minimum, le [FCL 1.028 VFR, de niveau 4](#)).

Tout pilote utilisant un avion mis à disposition par le club doit au préalable s'assurer d'être en possession de cette compétence .

Tout pilote non titulaire s'expose à des sanctions, voire à une radiation par le club.